

<http://www.snetap-fsu.fr/CTPM-du-18-decembre-2008-les.html>



CTPM du 18 décembre 2008 : les Organisations Syndicales claquent la porte

- Nos Actions - Archives - 2008-09 Archives -

Date de mise en ligne : vendredi 19 décembre 2008

Date de parution : 9 janvier 2009

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué intersyndical [FSU](#) - [FO](#) - [UNSA](#) - [CFDT](#) - [CGT](#) - Sud Rural

Un ordre du jour déconnecté des préoccupations des personnels, des réponses non satisfaisantes : Les organisations syndicales quittent la séance et appellent les personnels à participer massivement à la journée d'action interprofessionnelle du 29 janvier 2009.

Le [CTPM](#) du 18/12/08 était convoqué sur l'ordre du jour suivant :

- Fusion du corps des IGREF et des Ingénieurs des Ponts et Chaussées ;
- Modification de l'organisation du Conseil général [CGAAER](#) Réseau d'appui aux personnels du ministère (dispositif d'accompagnement de la mobilité des personnels en lien avec les restructurations) ;
- Evaluation des personnels de l'inspection du travail.

A l'unanimité, les organisations syndicales présentes au CTPM, jugeant cet ordre du jour à la limite de l'indécence, ont exprimé les vraies préoccupations de la grande majorité des personnels, à savoir :

- **le paiement immédiat et l'indemnisation des préjudices subis par les agents contractuels** de l'enseignement agricole public du fait de retards inadmissibles ;
- **l'harmonisation des régimes indemnitaires** avec la réintégration sans délai, dans le processus engagé, des personnels de formation recherche (les élus à la [CAP](#) des techniciens étaient venus appuyer cette revendication) ;
- **l'aboutissement des promotions** des agents décentralisés ([TEPETA](#)) ;
- **le respect des conditions d'un dialogue social**, au MAP comme aux Haras Nationaux
- **le refus des processus de restructuration** engagés (services vétérinaires, fusions [DDA/DDE](#), fusions d'établissements d'enseignement, contrat d'objectif des Haras nationaux...) aboutissant à l'affaiblissement et au démantèlement du service public et de ses missions, ainsi qu'à des suppressions d'emplois et des réductions d'effectifs ;
- **la priorité à donner à l'enseignement public** (notamment par le rétablissement des 100 emplois d'enseignants et 64 d'administratifs) dans le redéploiement des moyens dégagés par l'amendement parlementaire au budget 2009 du Ministère.

Les organisations syndicales par leurs interventions préliminaires ont contraint le secrétariat général à prendre en compte et répondre aux véritables difficultés rencontrées par les personnels sur le terrain.

Considérant que les réponses apportées, dilatoires pour la plupart, marquaient le peu de volonté du ministère de faire avancer les dossiers portés par les organisations syndicales représentant l'ensemble des agents ont décidé de quitter la salle du CTPM.

Elles appellent les personnels à obtenir par la mobilisation ce que l'administration refuse de concéder par la négociation et le dialogue social.

Sur les revendications de fond et qui préoccupent au quotidien les personnels (pouvoir d'achat, services public, résorption de la précarité et conditions de travail), elles appellent les personnels à se mobiliser dès la rentrée des congés de fin d'année.

Elles les appellent à préparer activement et à réussir la journée de grève et de manifestations du 29 janvier 2009, avec l'ensemble des salariés, du Public et du Privé.

Paris, le 18 décembre 2008.